45e Année - N° 3333 Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 16 Septembre 1933

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

CONGRÉS interdépartemental de la Mutualité de Sainte-Tulle

Toutes les années, la Fédération Mutaliste Bas-Alpine organise un congrès interdépartemental comprenant les Basses-Alpes, les Alpes-Maritimes et le Var et groupe ainsi tous les présidents et les délégués des sociétés de S. M. des Basses-Alpes. L'année dernière c'était à Annot, cette année c'est la jolie et riante commune de Ste-Tulle, dont M. Max Trouche est le distingué et sympathique maire, qui a reçu les délégués des trois départements, c'est dans cette petite ville que s'est déroulée cette manifestation qui fut pendant toute sa tenue, soit au théâtre, soit au banquet empreinte de la plus grande camaraderie comme il sied entre gens de même famille qui comprend 4000 membres.

La ville s'est éveillée sous un ciel gris. On craignait que la pluie ne compromette cette manifestation préparée avec soin depuis plusieurs jours. Une brise du nord chassa les nuages et dès 9 heures le soleil fit son apparition.

A partir de cette heure-là, des autocars, des voitures particulières venant de tous les points du canton, et même du Var déversèrent une foule de congressistes.

Rien n'avait été négligé et la ville de Sainte-Tulle avait revêtu sa plus belle parure pour recevoir ses hôtes qui se montrèrent enchantés de l'accueil fort aimable qui leur fut réservé. Décidément, les assises de la mutualité Bas-Alpine n'auraient pu trouver le cadre plus charmant, et ce sentiment fut exprimé à diverses reprises au cours de cette belle journée, dont le programme comportait: à 9 h. 30, réception des congressistes au Théâtre Municipal ; à 9 h. 45, séance de travail ; à 12 heures, dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux Morts ; à 12 h. 45, apéritif d'honneur au cercle d'études ; à 13 heures, banquet ; à 16 h. grande matinée artistique ; à21 heures, brillante fête de nuit.

Dès 8 heures du matin, les abords du Théâtre Municipal présentaient une animation peu coutumière ; les mutualistes de Sainte-Tulle, commissaires bénévoles et gracieux, s'empressaient auprès des véhicules qui déversaient dans les rues de leur localité, les flots de congressistes. A 9 h. 30, la Musique municipale attaquait la *Marseillaise* pous saluer l'arrivée des personnages officiels et aussitôt les portes du Théâtre, très artistiquement décorées, s'ouvrent pour livrer passage aux mutualistes.

Prirent place sur la scène : Mme Massot-Devèze, présidente de l'Union bas-alpine ; MM. Max Trouche, le Colonel Charton, vice-président de la Fédération des Alpes-Maritimes, représentant le Docteur Grinda, ancien ministre ; Chassaigne, sous-préfet de Forcalquier, représentant M. le Préfet Proteau ; de Courtois, sénateur, président du Conseil Général ; Baron et Gardiol, députés ; Paret et Reymond, conseillers généraux ; Dalo, directeur des services à la Fédération des Alpes-Maritimes ; Pascal, Donzion et Autran, vice-présidents de l'Union Bas-Alpine et présidents de société ; Collomb vice-président, et Lieutier Pascal, secrétaire de la société de Sisteron ; Chaix, membre du conseil d'administration de l'Union Bas-alpine ; Cornoly, président de l'Union Varoise ; Bernard, directeur des services mutualistes du Var ; Marseille, directeur de la caisse des assurances sociales mutualistes du Var ; Vieil, délégué de l'*Echo de la Mutualité* ; Toulotte, trésorier général des sociétés du Var ; Mmes de Carpiny, Carmottans, Ducroix ; MM. Rebuffat, Dubernard, Courques, du Var; Chartrieux, directeur de la caisse des Assurances sociales ; etc.. etc..

Après que M. Trouche eut, en des termes charmants, souhaité la bienvenue aux congressistes, au nom de la municipalité et des mutualistes tulésiens, et qu'il eut donné quelques judicieuses explications sur le fonctionnement de la société à base familiale créée dans sa ville, il rendit un vibrant hommage à l'action bienfaisante de Mme Massot-Devèze.

Le colonel Charton apporta aux mutualistes bas-alpins le salut de M. le ministre Grinda et des mutualistes des Alpes-Maritimes ; Mme Massot-Devèze remercia les précédents orateurs, donna le compte-rendu moral de l'Union bas-alpine qui établit le bon résultat de la gestion mutualiste et les heureux effets d'une méthode sanctionnée par l'expérience acquise. La fédération des Basses-Alpes compte aujourd'hui plus de 4.000 adhérents.

M. Chaix donne ensuite lecture du rapport financier établi par M. Richaud Ange, trésorier de la fédération, que sa maladie éloigne de ces assises. Les comptes, qui se soldent par un reliquat de 2.500 fr. 95 sont approuvés sans observation, et Mme Massot-Devèze profite de la circonstance pour rendre hommage au dévouement du secrétaire-trésorier de l'Union.

Prenant la parole, M. le Sénateur De Courtois apporte les félicitations du Conseil Général aux dirigeants de l'Union mutualiste et s'excuse de ne pouvoir assister au banquet, étant appelé à Simiane pour l'inauguration des fontaines.

M. Autran, président de la société d'Annot, présente un intéressant rapport sur les agriculteurs mutualistes bas-alpins et les assurances sociales.

M. Collomb s'élève ensuite avec force au nom de la société de Sisteron, contre l'augmentation qui lui semble injustifiée des cotisations à la caisse chirurgicale. M. Dalo donne au sujet de cette affaire de très intéressantes justifications qui font nettement apparaître que les prestations payées à ce jour dépassent de beaucoup le montant des cotisations perçues. MM. Charton et Tardif soutiennent la thése de M. Dalo. Après intervention de Mme Massot-Devèze et de MM. Heyriès et Toulotte, il est décidé que l'importante question de l'augmentation des cotisations à l'organisme précité devra faire l'objet d'un débat au sein de chaque société adhérente et qu'une décision devra intervenir au plus tard en novembre.

M. Bernard, secrétaire général de l'Union mutualiste du Var, fait ensuite un brillant exposé sur le fonctionnement des grands services de la Fédération mutualiste interdépartementale, réassurance mutualiste, assurance-décés, caisse autonome.

M. le Colonel Charton donne lecture d'un très beau rapport établi par M. Maisier, directeur du grand Conseil de la mutualité des Bouches-du-Rhône, qui a été empêché au dernier moment d'assister au congrès.

Enfin, la parole est donnée à M. Lapeyre, directeur des caisses d'Assurances sociales du Var. Ce brillant orateur qu'est M. Lapeyre, va tout de suite enthousiasmer son auditoire. D'une voix chaude et vibrante, il expose la situation générale de la mutualité française et régionale. Son allouction fut une admirable et émouvante envolée vers le plus grand idéal mutualiste.

La séance de travail était terminée les congressistes se rendirent en cortège aux abords du mouvement élevé à la mémoire des glorieux enfants de Sainte-Tulle tombés au champ d'honneur. Une palme fut déposée par Mme Massot-Devéze, puis la traditionnelle minute de silence fut observée religieusement.

* * *

Après l'apéritif, à 13 heures, les congressites se trouvèrent réunis sous la présidence de M. le Sous-préfet Chassaigne, autour de tables fleuries avec goût, qui avaient été dressées à l'intérieur des magnifiques bâtiments scolaires. Au dessert, M. le sous-Préfet Chassaigne, aidé dans sa tache par M. le Colonel Charton, procéda à la remise des décorations aux mutualistes ci-après:

Médaille d'Or : M. Courbey Léon vice-président de la société de secours mutuels de Digne.

Médaille d'Argent : MM. Donzion et Paret, de Sisteron ; Tardif, de Malijai.

Médaille de bronze: M. Clenchard Emile, d'Annot.

Mentions honorables: MM. Chauvet, de Forcalquier ; Béraud, Fourtoul, et Nevière, de Digne.

Enfin la médaille d'or des assurances sociales, fut remise solennellement à M. Dalo, directeur de la fédération mutualiste interdépartementale par le président de la fédération du Var.

Vint alors l'heure des discours. Tout d'abord, Mme Massot-Devèze, salue les personnalitées présentes et dans un discours d'une haute portée morale, elle fait une nouvelle fois l'apologie de cette institution admirable qu'est la mutualité.

M. Trouche, maire de Sainte-Tulle, remercie lui aussi les congressistes et les officiels et boit à l'avenir de la mutualité des Basses-Alpes.

Successivement, MM. le colonel Charton, Cagnoly et Dalo, expriment à Mme Massot et à M. Trouche, leur profonde gratitude pour leur invitation et se déclarent enchantés de l'accueil reçu. M. Collomb, vice-président de la société de Sisteron, et président d'honneur de la fédération des mutilés, prononce une émouvante allocution, raprochant les anciens combattants des mutualistes. ces deux catégories qui, dans un champ d'action différent, ménent le combat.

M. Lapeyre, directeur des caisses d'assurances sociales du Var, qui fut sous-préfet de Castellane, place son toast vibrant sous le signe de l'amitié bas-alpine.

M. le Député Gardiol, définit avec son éloquence coutumière, le rôle magnifique que doivent jouer dans la société la prévoyance et la mutualité. M. Baron, député de la circonscription Forcalquier-Sisteron, fait une brillante improvisation soulignant avec beaucoup d'à-propos que la loi des assurances sociales est la fille de la mutualité et qu'elle doit le respect à sa mère. Il termina en levant son verre à la Provence, à la Mutualité et à la santé des convives.

Enfin, vint le tour du dernier discours, ce fut le sous-préfet Chassaigne qui excusa tout d'abord le Préfet des Basses-Alpes, retenu à Digne par d'impérieuses obligations. L'éloquent représentant du gouvernement dit ensuite toute la joie qu'il éprouvait à se trouver au milieu des mutualistes animés par un noble idéal.

* * *

La municipalité et la société de Secours Mutuels de Ste-Tulle, offrirent sitôt après le banquet un véritable gala artistique qui eut lieu dans la coquette salle des fêtes du Théâtre Municipal et qui fut très réussie.

Pour cloturer dignement cette grande et belle journée, une fête de nuit avait été prévue au programme. C'est ainsi que le soir, à 21 heures, le « Rallye Manosquin » comptant 60 exécutants, donna un brillant concert qui fut très écouté et très applaudi. Dès la fin du concert, aux accents endiablés d'un orchestre d'élite, les couples se mirent à tournoyer et ce bal follement animé ne prit fin que très tard dans la nuit.

Pour terminer, il ne nous reste plus qu'à remercier ici, M. Trouche, maire, pour l'excellent accueil réservé aux délégations mutualistes sisteronnaises.

LE GRAND HOMME

— CONTE —

« Allez donc voir *le Figuière* m'avait-on dit dans le pays. Il vous renseignera sur lui ». J'objectai que « le » Figuière n'appartenait pas à la génération de mon grand homme et que, s'il l'avait connu, c'était à la fin de sa vie, période sur laquelle j'en savais tout autant que lui. « C'est juste, avait-on observé, mais que d'histoires, que de souvenirs ont été racontés dans la boutique du Figuière. Il tient des récits de la bouche de vieillards, lesquels les tenaient eux-mêmes de leurs ascendants ».

J'admirai ce respect du passé, de la tradition et que les fils conservassent ainsi le précieux dépôt des pères. J'admirai sans réserves, tout en me rendant chez « le » Figuière, me disant que ces souvenirs du passé en passant de bouche en bouche, avaient du joliment se transformer étant donnée l'imagination en diable de ces provençaux ! Je m'expliquais comment avec de l'histoire on fait de la légende, sans le déplorer cependant, et, le chemin me parut moins long.

L'indication était bonne. Je trouvai mon informateur devant sa boutique en train de « prendre le frais ». Le soleil avait sauté les toits. Sur le trottoir étroit les gens installaient leur chaise. Dans le fond du magasin le commis du barbier rasait le dernier client. Sans se faire prier Figuière me parla du grand homme. Il l'avait rasé, tondu, avait recueilli, avec soin, les mots parcimonieux qui tombaient de sa bouche. Comme il me répétait ces mots je lui fis observer qu'ils n'avaient rien de particulier, qu'ils étaient ceux de tout le monde. « Auriez-vous, lui demandai-je, des souvenirs plus anciens ? Ne vous a-t-on jamais parlé de sa jeunesse ? ». Le barbier se gratta l'occiput, me donna quelques menus détails dont j'avais déjà connaissance, sur la maison natale de l'écrivain, son caractère, fantasque, ses manies. Je suppose qu'il m'aurait récité son discours à l'académie si je n'avais arrêté son débit. Soudain il se mit à rire et me dit avec l'intention manifeste de se moquer de moi :

— Vous devriez voir *L'Alouette*....

Ce n'était pas la première fois que l'on me parlait de « *L'Alouette* », de cette vieille femme, un peu folle disait-on, au sobriquet charmant, dont l'âge correspondait à celui qu'aurait eu mon grand homme s'il avait encore vécu. « Et pourquoi ne la verrais-je pas », me dis-je. J'en manifestai aussitôt l'intention devant mon barbier qui se mit à rire :

— Es uno bédigasse ! s'exclama-t-il. Saup ni legi, ni escrieuri !

Que m'importait la raillerie du Figaro ! Le lendemain je me mis à la recherche de la femme. Ah ! j'eus du mal à la trouver cette Alouette ! Je crois bien que je me serais découragé si je n'avais été animé par cette intuition qu'elle me donnerait de l'inédit. Elle habitait une maison vétuste des bas quartiers, ridiculement étroite et déguingandée. Cette habitation avait de minuscules fenêtres aux volets pleins et une porte en ogive très curieuse, aux trois marches de pierre usées par le temps. Une voisine mit le bout du nez à la fenêtre :

— Es ana garda sa cabro.....

Je me servis de mes connaissances

— Ounte ?

— Aux Cigalettes !

Je me rendis aux Cigalettes, malgré qu'il fit très chaud. Cette chaleur de provence est si fluide, si légère, règne dans une atmosphère si pure, dans un cadre si lumineux et net qu'on l'accepte avec allégresse, comme un bienfait de Dieu. Les oiseaux la chantent, cette chaleur ! Et les cigales ! Et l'infinie multitude des êtres plus infimes ! En gravissant la côte, par un sentier rocailleux, tandis que les sauterelles grises, aux ailes rouges se déclanchaient, diaboliques petits ressorts, je pensais, par une naturelle association d'idées à la lamentation quotidienne de l'homme devant la chaleur, à son geste conventionnel, stéréotypé, exprimant son accablement. Le « Ah ! qu'il fait chaud ! », leit-motiv agaçant, est bon sur les grands boulevards où les parisiens sont écrasés par cette chaleur pesante de la cité et manquent d'imagination pour exprimer autrement leur malaise. Il ne vaut rien ici. Bien sûr qu'il fait chaud en Provence. Il ne manquerait plus que celà qu'il y fasse froid ! J'ai la conviction que le *fai caou* de nos paysans à une signification différente. En leur for intérieur, de cette chaleur ils sont rudement fiers !

Ainsi divagant je parvins au sommet des Cigalettes. Ce quartier se trouve au sud-ouest de la ville et se présente en étages successifs de champs, de clapiers, d'oliveraies. Un bois de chênes le domine. Comment trouver l'Alouette ? Cette femme n'a rien au soleil, ni champ, ni bastidon, pas même un clapier. Il est vrai que de ce fait elle a toute la provence à elle ! Sa voisine m'avait dit :

— Veirès ! à uno cabro blanco emé de taco negro.

Ce fut, en effet, grâce à la chèvre que je découvris la femme. L'animal, les deux sabots de devant appliqués sur un tronc, broutait un rejeton, la barbiche en bataille. A ma vue, en un geste prompt et gracieux, la chèvre reprit contact avec le sol et se mit à me regarder avec des yeux très sympathiques.

— Blanchette !

Elle tourna vivement la tête du côté de l'appel (cri plaintif ayant l'intonation nuancée d'un reproche), les quatre pattes accrochées à la terre. Le soleil traversant les branches, dorait ses mamelles bien pleines, gonflées de lait. C'est alors que j'aperçus la femme. On eut dit une petite fille tant elle était menue. Elle était adossée à l'arbre les genoux repliés, les mains encerclant les genoux. Impression très fugitive. Les mains étaient osseuses, nouées, couleur de pain brulé ; le visage n'était plus qu'un masque pitoyable, torturé pétri par les ans mais auquel les yeux, demeurés étrangements brillants et noirs, donnaient de la vie. J'essayai de m'imaginer la gardeuse de chèvre à vingt ans car on m'avait dit d'elle qu'elle était d'une parfaite beauté.

« L'Alouette » me dit bonjour, en

© VILLE DE SISTERON

patois, sans gêne, ni crainte, comme même et ses yeux s'éteignirent lorsqu'elle connut les raisons de ma présence. Ma curiosité s'en accrut. Je pris place auprès d'elle, déterminé à ne partir qu'une fois satisfait.

Je fus toutefois distrait par le spectacle grandiose qui s'offrait : devant moi, baignant dans la lumière, la vallée avec ses arbres vigoureux, sa rivière ; à ma gauche, s'accrochant amoureusement à la montagne et s'étendant dans la plaine, la ville, avec son troupeau de maisons aux toits bis et rouges, joyeux, indiscipliné, que semblaient garder, vigilants, le clocher roman et l'antique horloge. A nos pieds s'étageaient les champs roux, les oliviers aux troncs noueux, à la chevelure drue dans laquelle jouait le soleil.

Ce fut une révélation. Une page de mon grand homme s'imposa à mon esprit, une de ces pages qu'il avait écrites avec son cœur. Aucun doute ! C'était de cet endroit où nous étions « L'Alouette » et moi, peut-être à l'abri de ce chêne, qu'il avait regardé et aimé son pays.

Emu, je dis à la femme :

— Y-a-t-il longtemps que vous venez ici ?

Elle me regarda de ses yeux noirs, profonds. Il semblait qu'elle participait à mon émotion, qu'elle était sous l'emprise de lointains et bouleversants souvenirs. Elle céda :

— Il y a plus de cinquante ans que j'y viens tous les jours, répondit-elle à voix basse.

Il y eut entre nous un long, un émouvant silence. La nature parlait pour nous,exprimait ce que nous ressentions intimément ; par la voix de ses sublimes interprètes : les oiseaux, les insectes, les chênes bruissants, la terre tressaillant sous la caresse du soleil.

Ce n'était plus la page descriptive du maitre qui me hantait, c'était tout son livre : ce livre par lequel il avait si parfaitement exprimé ce déchirement qu'éprouve l'homme disant adieu à sa jeunesse, à son ciel, avant d'aller se colleter avec l'illusoire, l'âpre vie des grandes villes.

Je me penchai à l'oreille de la vieille femme :

— Vous l'avez aimé, n'est-ce pas ?

Ses yeux prirent une expression d'extase. Ils me parurent infiniment beaux. En une seconde j'eus la chère illusion d'avoir à mes côtés la jeune gardeuse de chèvres, un peu sauvage, à la chair ardente, fille des bois et du soleil, *la jeune femme de son livre*. Je le vis, lui, jeune aussi, avec son regard caressant de latin, sa peau brunie, ses cheveux noirs bouclés. Dieux sylvestres ! Tout devenait clair. Des phrases entières se pressaient en mon esprit. Je m'expliquais l'exaltation panthéiste de l'écrivain, sa désespérance. Je le compris enfin.

« L'Alouette » murmura sur le ton d'une prière, très bas :

— L'aimo toujou

Ah ! Je compris aussi que personne ne l'avait mieux aimé qu'elle. Elle l'aimait plus que nous, ses amis, ses admirateurs. Elle qui n'avait jamais rien lu de lui..... Quant au grand homme, c'était à l'époque de leurs jeunes amours qu'il avait été véritablement heureux et grand.

MAURICE MARROU.

Le Théâtre Alpin de David Meyer

Sisteron, certainement, a eu des échos de la Fête qui s'est déroulée à l'Epine, canton de Serres, en l'honneur et mémoire du bon abbé François Pascal, poète gavot et dernier Majoral des Alpes.

Sisteron est à l'extrême pointe d'un de ces départements qu'on étudie plus dans nos écoles parce qu'ils sont une erreur administrative. Je dis cela au cas où, des Hautes aux Basses-Alpes, qui sont une même région naturelle, une vérité géographique, un mur encore un peu jacobin vous aurait empêché d'entendre Sisteronnais mes frères, ce que nous disions à l'Epine, ce 27 Août 1933, à votre gloire gavotte, en ricochant quelque peu avec celle du Majoral Pascal.

Et d'abord nous la disions cette gloire terrienne, exclusivement *en langue d'Oc* dans nos dialectes si proches, avec les Louis Béchet, les François Jouve, les Jorgi Reboul, les Ferdinand Allier et d'autres présidés par la grâce d'une belle provençale en costume arlésien, Mlle Marguerite Maurel, dont la famille est originaire de Tallard.

Nous la disions surtout avec l'extraordinaire troupe champsaurine de David-Meyer, le mainteneur fervent de Saint-Laurent-du-Cros qui va, à la façon d'un Molière paysan, de village en village donner avec ses artistes des représentations en dindant et vigoureux dialecte des Alpes.

J'ai eu le bonheur de consacrer déjà dans *Marseille-Matin* un fraternel article à l'œuvre remarquable qu'accomplit, sans trop de tambours ni de trompettes, l'excellent David-Meyer. Et je continue avec fierté dans ce brave *Sisteron-Journal*.

Voilà un exemple de bon, de vrai régionalisme qui est à connaitre, à encourager.

Et contrairement à ce que l'on croit généralement nous sommes ainsi avec ceux qui vont de l'avant. Dans le régionalisme bien compris que désiraient Proudhon et Jaurès, nous voudrions que l'on respecte mieux cette langue que défendent patriotiquement David-Meyer et les siens, cette langue qui a permis à Mistral d'écrire des chefs d'œuvres que l'on connait dans toutes les Universités du Monde et que l'on a pas encore classé, chez nous, en France, même parmi les Auteurs étrangers...

Le Peuple sauvera le Peuple s'écriait Lamartine en saluant *Mirèio*.

C'est à cette tâche, à ce salut que nous convient des troupes comme celle de David-Meyer. Salut de l'esprit et de l'âme particulière de chaque terroir, forces morales profondes du territoire.

Notre langue d'Oc dans tous ses dialectes, des Alpes au Pyrénées, et par delà les monts où nous *espère* la Catalogne triomphante, doit-être le signe de famille, le ralliement des peuples bruns de la Latinité dont l'avenir par notre entente, nous promet toujours de radieux horizons.

David-Meyer puissiez-vous venir avec votre vaillante troupe en 1934, à Digne, où la Maintenance de Provence, Capoulié du Félibrige et Majoraux en tête, tiendra son solennel congrès annuel. Puissiez-vous nous apporter le réconfort de votre affection régionaliste et de votre noble patriotisme alpin et, à tous les félibres et les gavots, montrer l'exemple que vous êtes, le chemin à remonter..

G. DE SALIGNAC.

LETTRE OUVERTE

à mon bon ami Titin BRISEMOTTE

Sisteron, le 13 *septembre* 1933.

Conversation par T. S. F. avec mon ami Titin.

— Allo ! allo ! Ici, Titin, de Sisteron.

— Allo ! c'est toi Thibétain ! Par exemple ! Je t'ai cru mort, mon ami. Voilà 15 jours que tu ne réponds plus, pas plus à mes tic-tic, qu'à mes toc-toc.. tu m'as fait manquer samedi mon article hebdromadaire.... je veux dire....

— Ca va, je t'ai compris. Heureusement non, je ne le suis pas mort, mais j'ai failli le devenir.

— Pauvre Titin ! De quoi ! de froid ?

— Non d'effroi ! J'ai failli être dévoré par un tigre.

— Bigre de bougre ! t'as pas bien vu, c'était peut-être un chat ? Tu sais, le mirage ?

— Ne te f... iche pas de moi, Louis ou je me fâche ! En deux mots, suivis de quelques autres, voilà la chose Tu sais que j'étais parti à la chasse avec le maharadjah de....

— Oui, Foumoilkandlah, je me souviens, j'ai même été surpris que tu aies lié partie avec un enturbané au nom arabi peu conciliant.

— Profonde erreur, mon cher, pas de plus accueillant que lui, hospitalité écossaise, d'ailleurs il s'appelle Anatole !

— Pas p'ssible !

— Comme je te le dis, ce Maharadjah est un marseillais d'Endoume, arrivé à cette belle situation, à la suite d'évènements que je te conterai, peut-être, un jour. Il s'est fait mahométan, pour la frime, uniquement pour avoir le poste et les appointements, comme Henri IV. Les bonnes places sont si rares à présent.

— Evidemment ! Alors tu dis que c'était un tigre !

— Oui, mon vieux et pas des petits. Nous étions partis à dos d'éléphants, conduits par un cornac. Tu sais ce que c'est un cornac ?

— Ne cherche pas, on l'appelle cornac, parce qu'il mène les élépphants par les cornes.

— Ah !..... bon !.....

— Nous étions donc partis à dos de... chose... Nous avions fait au pas de charge cinquante kilomètres sans rencontrer un gibier digne de notre fusil, quand nous entendons soudain, un miaulement terrible ! C'était encore assez lointain, mais mon cher ami, je peux t'assurer que la première fois qu'on entend ça, ça vous serre les flancs, ça vous remue... les entrailles, il n'y a rien eu à faire au bout de cinq minutes, par respect pour notre pantalon, il a fallu que je descende. M'étant retiré quelque peu à l'écart, comme celà se doit, pour... méditer aux pauvretés humaines, je fus interrompu brutalement dans mes méditations, par un rugissement formidable qui éclatait à 100 mètres sur mes derrières. Le temps de prendre mon fusil d'une main et mon pantalon que j'ajuste de l'autre et je détale comme un zèbre vers la caravane arrétée, dans une clairière, un peu plus loin. Un rugissement plus terrible et plus proche me plaque, face à l'ennemi, derrière un arbre dont je n'ai pas pensé à analyser l'essence, je te l'assure, lorsque face à mon arbre, débouche... tu parles d'un chat ! C'était un chat auprès duquel celui des Perses dont on parle si souvent, n'était qu'une souris. Ce chat qui était un tigre, me regarde de travers, d'un coup de langue se lèche les babines et de la patte gauche, se frisant la moustache il s'avance sur moi, d'un air d'en avoir deux. Le temps de viser, le cœur battant la générale....

— Que disait le général ?

— Tais-toi, le temps de viser, je lache mes trois coups — j'ai mon fusil à trois canons — Malheur ! moi qui ne manque jamais mon but, je constate avec terreur que je lui ai seulement nivelé les oreilles. Désarmé, je détale en vitesse, appelant au secours, le tigre d'abord surpris et miaulant de douleur, détale après moi, j'entends son souffle à quelques mètres, je suis perdu ! Soudain, une vive douleur en lame de rasoir, laboure ma joue droite arrière et m'y fait une raie,... parallèle,.. En même temps, coup sur coup, deux détonations éclatent, la première me cause, là, au centre de la raie ainsi faite une vive douleur; sur le deuxième coup le tigre pousse un dernier rugissement, fait un bond formidable et, passant au-dessus de ma tête, il tombe mort à 10 mètres de moi. Alors me retournant je compris tout. Mon ami, le radjah qu'illuminait un radieux sourire, tenait d'une main son fusil encore fumant, de l'autre un éventail..... à cause des moustics. Mes rugissements et les cris du tigre.... tu m'as compris.... avaient éveillé l'attention du radjah, faisant un mouvement tournant, Anatole, d'un coup d'œil impécable avait envoyé, par erreur, sa première balle dans.... ma fesse, m'occasionnant, à travers mon étui à cigarettes métallique un involontaire trou de balle, et rectifiant son tir avec la rapidité de l'éclair, il avait envoyé d'un coup d'œil non moins sûr, en plein.... centre du tigre, sa deuxième balle, laquelle pénétrant par la porte de sortie était aller sortir par la porte d'entrée, emportant la langue que nous retrouvâmes clouée à un chichourlier..... Voilà, mon vieux Louis, comment j'ai failli périr sous la griffe d'un tigre. Je lui garde une dent, j'ai eu sa peau, je te les montrerai, et voilà comment je dois la vie au maharadjah Foumoilkandlah ! Eh bien ! tu ne ris plus ? Tu comprends mon absence ?

— Mon vieux Titin, j'en frémis encore, mais ce tigre qui te fais qu'une raie, ce radjah d'Endoume qui.... ça m'a tout l'air d'une galéjade marseillaise contée par un Sisteronnais !

— Bon ! tu es comme St-Thomas ? Eh bien, comme lui, tu mettras le doigt dans la plaie et tu seras convaincu.

— Enfin puisque tu le dis..... j'espère que la raie tu tigre et le trou de balle d'Anatole sont guéris à présent ?.....

— Pas bien fermés encore, en attendant j'y mets un bouchon.

— Ah ! ah ! ah ! (rire convulsif

— Un bouchon ? Pourquoi faire ? de Titin) Mais tu es bien naïf, à cause des courants d'air, pardi !

— Ah ! toi alors ! Tu n'as pas changé, on peut dire que tu l'as le bouchon, à la rigole.

— En parlant de bouchon, ça me fait penser à la politique, nos députés l'ont toujours le bouchon ? De ce côté, rien de nouveau ? pas de nouvelles sensationnelles

— Pas grand chose, les journaux sont toujours pleins d'accidents, de vols, de crimes, il y a entre autres une jeune fille qui s'appelle Violette et qui malgré ce nom charmant et modeste a empoisonné son père et sa mére, après avoir mené une vie de bâton de chaise, il paraît que c'est encore elle la victime. Voilà, n'est-ce pas, Titin, un produit très avancé d'un siècle qui n'est pas en retard.

— Et du côté de la politique ?

— Pas beaucoup non plus, nous sommes toujours en vacances. Le déficit, c'est comme la ficelle qui sert à mesurer les points aux boules, plus on le tire, plus il s'allonge. Le ministre de la marine est mort, ce bon M. Georges Leygues, on l'a remplacé par un autre; tu vois une fois de plus que le malheur des uns fait le bonheur des autres. Notre Président, Edouard II, continue à être taciturne, de peur de se tromper, il parle le moins possible. Quant à notre bon Edouard I, après avoir visité la Grèce, la Turquie, la Bulgarie, etc... il visite à fond la Russie, Il parait que c'est toujours à titre particulier et pour son plaisir. C'est pas toi, Titin, qui me disais qu'avec ses 60.000 un député a de la peine à joindre les deux bouts ? C'est peut-être les deux bouts du monde que tu voulais dire ?

— Ne te fiches pas de moi, Louis, tu veux que je te dise mon idée là dessus ? Eh bien, je suis persuadé que le voyage du Président est un mouvement tournant pour prendre les boches par derrière, et puis, tu veux que je te dise encore.....

— Chut ! Titin, pas si fort, je n'avais pas pensé à la chose.... ne dis plus rien, les oreilles ennemies nous écoutent, je t'ai compris, puisque tu as les idées là-dessus et que tu dois rentrer vendredi, fais un petit détour par la Russie, tu les expliqueras à notre bon Edouard, de bouche à oreille, et vas y carrément, il te comprendra, tu sais, c'est pas un fada !

— Compris, mon vieux Louis, je...

— Allo ! allo ! allo ! zut ! j'avais pas fini... Oïe ! cette T. S. F. Le fil est coupé !

L. SIGNORET.

Chronique Sportive

SISTERON-VELO

Ainsi que *Sisteron-Journal* l'avait annoncé, mercredi dernier avait lieu à la mairie une réunion du S.-V. provoquée par les dirigeants de cette société désireux de faire connaître la situation morale et financière.

Un assez grand nombre de jeunes gens avaient répondu à l'appel. M. Marey, secrétaire, expliqua le but de la réunion et offrit la démission collective du bureau.

Il est regrettable que par l'indifférence des uns, la nonchalance des autres, on laisse péricliter une société qui compte à son actif plus de 30 ans d'existence et de belles victoires. Nous comprenons, certes, que les temps sont durs, et que notre jeunesse cherche ailleurs ce qu'elle ne trouve pas ici, mais néanmoins nous sommes encore assez nombreux pour maintenir le bon renom de notre vaillante société si chacun y met de la bonne volonté. A quoi cela servirait de la laisser tomber ?

Nous regrettons tous le départ de M. Brémond, président et de M. Marey, son secrétaire, qui se dévouaient de toute leur science pour le bon fonctionnement du S.-V. mais puisque nos regrets sont superflus disons qu'il sera soumis à l'assemblée de mercredi prochain la composition du nouveau bureau ci-dessous :

Présidents d'Honneur : MM. Paret, maire ; Turcan, premier adjoint ; Bremond J. ; Richaud E. ; Richaud C. ; Président actif : M. Pierre Buès ; Vice-président : M. Gaillard ; secrétaire : M. Ambroggi ; Trésorier : M. Torréano.

En conséquence nous insistons particulièrement auprès des jeunes gens désireux de pratiquer le sport du foot-ball pour qu'ils apportent leur concours le plus dévoué et le plus fraternel. Que tous viennent assister à la réunion de mercredi prochain. C'est par sa présence que la jeunesse donnera au nouveau bureau la force nécessaire pour mener à bien les destinées de notre vieille société sportive pour le plus grand profit de la ville de Sisteron.

M. LIEUTIER.

AU TOURING-HOTEL
On demande un apprenti cuisinier présenté par ses parents.

Les allocations familiales

dans les Hautes et Basses-Alpes

Par arrêté du Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale du 31 août 1933, la Caisse régionale de compensation des départements des Hautes et Basses-Alpes dont le siège social est à Gap, à la Chambre de Commerce, est agréée pour assurer dans les départements des Basses et Hautes-Alpes à compter du 1er octobre 1933, le service des allocations prévues par la loi du 11 mars 1932 sur les allocations familiales.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Beaux Gestes. — A l'occasion du mariage de Mlle Raymonde Pineau, avec M. Henri Combes, officier d'administration, la somme de 100 frs. a été versée dans notre bureau par Mme Vve Morin, de Sisteron, grand-mère de la mariée. Cette somme a été distribuée par nos soins, par parts égales, à la Caisse de l'Association des mutilés et A. C. et à celle du sou de l'Ecole Laïque.

En remerciant Mme Vve Morin, du geste généreux qu'elle a accompli envers ces deux associations, nous adressons aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

* * *

A l'occasion du récent mariage de M. Devarenne Albert, électricien à Colligis (Aisne) avec Mlle Brouchon Eugénie, institutrice, domiciliée à Sisteron, une collecte faite à la mairie a produit la somme de 120 frs. dont 60 seront versés à la caisse des Anciens combattants de Sisteron et 60 frs. à la caisse des Ecoles Laïques de Colligis.

Nos remerciements et meilleurs vœux de prospérité et de bonheur aux jeunes époux.

Voici l'Hiver !

LES CHOSES URGENTES

Attention lire attentivement ces renseignements très utiles et très intéressants.

Plus de
Cheminées fumantes
dans les
Maisons d'Habitations

L'ART DU DEFUMAGE.
UN SIECLE DE RECHERCHES
ET DE TRAVAIL ACCOMPLI.
RECUEIL DE TROIS GENERATIONS

Pour tous renseignements, devis et travaux, s'adresser à

MARCEL ANDINE
Entrepreneur
AVENUE DE LA GARE — SISTERON
Téléphone 94.

Amicale des Mutilés et A. C. — A la suite des nombreuses demandes qui lui parviennent, émanent de sujets Italiens naturalisés français désireux d'obtenir la carte de combattant, le président de l'Amicale fait connaitre aux intéressés qu'il leur est possible, lorsque leur naturalisation à été transcrite sur les registres de l'Etat civil italien, d'obtenir leur état signalétique et des services (copia del foglio matricolare caratteristico) en s'adressant au Consul de France en Italie, le plus proche de la Commune de leur naissance. Cette pièce est indispensable au comité départemental des Mutilés et A. C. pour déterminer le droit de l'intéressé à la carte de combattant.

Pour obtenir la transcription dont il s'agit, il est nécessaire :

— D'établir une copie du décret de naturalisation et de le faire certifier conforme par le Maire ;

— De faire légaliser la signature du Maire par le Préfet ;

— De faire transmettre la dite pièce à M. le ministre de l'Intérieur, par le Ministre des affaires Etrangères, quai d'Orsay à Paris (joindre un mandat de 8 francs, pour droits de Chancellerie).

— De remettre ensuite le dit document, pour visa au Consul Général d'Italie à Marseille (joindre un mandat de 98 frs. 20).

— Enfin, d'adresser directement

© VILLE DE SISTERON

ce document, par lettre recommandée avec accusé de réception, au Podestat de la commune du lieu de naissance, en lui demandant de procéder à la transcription du décret de naturalisation, conformément aux articles 4 et 5 du décret royal en date du 28 décembre 1919.

MÉNAGÈRES !

soucieuses de vos intérêts, achetez vos produits directement à la production.

La Chocolaterie J. DAUPHIN, par son dépôt aux

Boulangeries ROBION

vous offre chocolat vrac à 8 frs. 50 le kilo, chocolat au lait 12 frs., bouchées et fantaisies diverses à des prix défiant toute concurrence.

Création d'une Agence Postale. — Le 16 septembre 1933, une agence postale sera mise en activité à Authon (Basses-Alpes). La circonscription postale de ce nouveau bureau comprendra l'étendue des Communes d'Authon et de Feissal.

En conséquence, à partir de la date sus-indiquée les correspondances à destination d'Authon et de Feissal devront porter en adresse l'indication du nouvel établissement « Authon » à l'exclusion de la mention « par Saint-Geniez » qui est actuellement nécessaire.

ON ACHETERAIT

CUISINIERE ou FOURNEAU d'occasion, en bon état de fonctionnement. Faire offre au bureau du journal.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE, Ancienne Poste quatre coins. Sisteron.

A VENDRE

20 FURETS ou FURETTES, jeunes et adultes.

2 très jolies COURANTES, de 15 mois.

2 JEUNES COURANTS, 6 mois, toute beauté.

2 CHIENS, au sevrage.

Voir ou écrire : DUSSERRE

VILLA LOUISE —o— SISTERON

Téléphone 22.

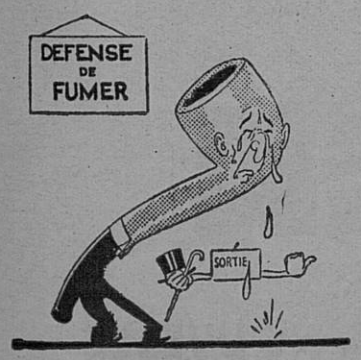

AU THÉATRE

...certes, mais pas chez vous, tout en écoutant le radio-théâtre ou l'opérette que vous aurez choisi ce soir là. Un coup de téléphone, et le jour qui vous conviendra nous vous installerons à l'essai, chez vous, sans frais ni engagement de votre part, le merveilleux

PRIX IMPOSÉ

PHILIPS 830 S

à "*Super-Inductance*"

1450 FRANCS

Distributeurs Officiels :

C. FIASTRE et M. SCALA

—o— SISTERON —o—

Téléphone 101.

Agences :

Oraison : M. SAURET ;

Les Mées : M. BONNEFOY ;

Forcalquier : M. MONIER ;

Manosque : M. ALLEMAND.

A LOUER

Rue Droite :

DEUX GRANDS APPARTEMENTS situés au 1er étage, avec eau et cabinet. S'adresser à M. ESTORNEL, rue droite, Sisteron.

A VENDRE

MAISON

en bon état, située au centre de la ville. S'adresser à Me BUES, Notaire à Sisteron.

VARIETES - CINEMA

LES 12 PREMIERES ETAPES DU

Tour de France Cycliste

— 1933 —

filmé dans tous ces détails par la « Fox-Film » qui faisait officiellement partie de l'organisation de notre « Grande Epreuve Nationale ».

Sera projeté :

SAMEDI 16, en soirée,

DIMANCHE 17, matinée et soirée

En supplément au programme :

Actualités. TOUR de FRANCE

UNE FAMEUSE IDEE, comédie

PETITE CARAVANE

Blanc comme Neige

avec Toutain et Moussia, chantant et parlant.

Vue la longueur du programme, nous recommandons aux auditeurs d'arriver aux heures d'ouverture, le soir 9 heures, matinée 16 heures. Salle renovée. — Fauteuils neufs.

A LOUER

Quartier des Plantiers :

—o— UN APPARTEMENT quatre pièces, eau de la ville, W.-C. avec tout à l'égout. Libre de suite, s'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE :

une chienne

de chasse, courante, 2 ans.

S'adresser chez FRANCOU, *La Baume.*

CASINO - CINEMA

SAMEDI 16, en soirée

DIMANCHE 17, matinée et soirée

Actualités parlantes et sonores

OCTAVE, comique avec Noël-Noël en 3 parties.

LA GIROUETTE sur LES TOITS comédie comique avec TRAMEL. en deux parties.

BIMBO CHEZ L'OGRE dessins animés sonores

LA CHANCE

—o— avec —o—

MARIE BELL

de la Comédie Française.

Une comédie délicate et tendre dans laquelle Yves Mirande a prodigué l'esprit le plus fin.

La semaine prochaine :

CRIMINEL —o—

—o— Harry Baur.

Etat - Civil

du 8 au 15 septembre.

NAISSANCES

Lucette Marguerite Poracchia, rue Paul Arène.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Fabre Marcel, chauffeur-mécanicien domicilié à Sisteron et Blanc Ema Valentine, sans profession, demeurant et domiciliée à St-Tropez (Var).

DÉCÉS

Marie Théodore Chauvin, 76 ans, Beaulieu.

REMERCIEMENTS

Les familles CHAUVIN, CHOUMSKY, BARET et AILHAUD, remercient bien sincèrement leurs parents amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Madame Veuve Marie CHAUVIN

décédée à Sisteron le 8 septembre 1933, à l'âge de 77 ans.

Un préjugé de moins

Que de personnes, pensant ne jamais guérir, continuent à souffrir des bronches et des poumons. Il suffit cependant, pour éprouver un soulagement immédiat et guérir progressivement, de faire usage de cette merveilleuse Poudre Louis Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON.

Constitution de Société

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, notaire à SISTERON, le six septembre mil neuf cent trente trois, MM. Clément FIASTRE, négociant et Martial dit Marceau SCALA, garagiste, demeurant à SISTERON, ont formé une société à responsabilité limitée qui a pour objet, l'achat, la vente, l'échange, la location, la réparation, l'entretien des appareils de télégraphie sans fil et de leurs accessoires et notamment l'exploitation du fonds de commerce de même nature qui lui a été apporté par l'un des associés comme indiqué ci-après, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles ou financières mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et pouvant contribuer à son développement.

La société prend la dénomination :

C. FIASTRE & M. SCALA

Son siège social est à Sisteron, rue de Provence, et sa durée est fixée à dix années à compter du premier septembre courant avec faculté pour les associés de la dissoudre par anticipation dans un délai de cinq ans à compter de la même date.

Le capital social est fixé à la somme de vingt mille francs et divisé en vingt parts de mille francs chacune réparties par moitié entre chacun des associés en rénumération de leurs apports respectifs.

M. FIASTRE a fait apport du fonds de Commerce de vente d'appareils de T. S. F. qu'il possédait et exploitait à SISTERON, rue de Provence, comprenant :

1°) — L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage et le droit au bail des lieux où ledit fonds de commerce est exploité, ainsi que les bénéfices et les charges de tous marchés en cours.

2°) — Et les objets mobiliers, matériel et outillage servant à l'exploitation dudit fonds.

M. SCALA a également fait apport à la société de marchandises afférentes à son objet.

La société est administrée par les deux associés en qualité de gérants. Ils ont l'un et l'autre ensemble ou séparément et à cet égard de leur qualité de gérant la signature sociale et les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toute circonstance et pour faire toutes les opérations se rattachant à son objet tel qu'il est déterminé ci-dessus.

Mais ils ne peuvent l'un sans l'autre contracter aucun emprunt, ni aliéner ou hypothéquer les immeubles sociaux à peine de nullité des engagements pris au mépris de la présente clause.

En cas de décès de l'un des associés avant l'expiration de la société, cette dernière sera dissoute de plein droit par anticipation sauf entente entre l'associé survivant et les héritiers de l'associé décédé.

Une expédition du dudit acte a été déposée à chacun des greffes du Tribunal Civil de Digne et de la Justice de Paix de Sisteron le treize septembre courant.

Les déclarations de créances pour tout créancier de l'apporteur en vertu de l'article 7 de la loi du 17 mars 1909 doivent être faites au greffe du Tribunal Civil de Digne au plus tard dans la quinzaine de la présente insertion.

Pour extrait :

J. ESMIEU, notaire.

Panification Viennoise

Gustave TARRIUS

Ancienne Boulangerie Garcin

35, RUE DROITE — SISTERON

informe son aimable et nombreuse clientèle qu'elle trouvera à son magasin la POGNE SISTERONNAISE créée par la maison à 10 francs le kilo ainsi que toute sa fabrication au beurre pur d'Isigny, son LONGUET DE REGIME à 14 francs le kilo ainsi que son GRESSIN fabriqué par la maison à 12 francs le k.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON-Le LAUTARET

Embrun	7 h. 30	17 h. 45	Le Lautaret		16 h. 30
Gap	6 h. 15	16 h. 30	Briançon	7 h. 00	17 h. 30
Briançon	8 h. 45	19 h. 00	Embrun	8 h. 00	19 h. 00
Le Lautaret	10 h. 30		Gap	9 h. 15	20 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h. 00	Marseille	7 h. 00	16 h. 00
Sisteron	7 h. 10	16 h. 50	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Manosque	8 h. 20	18 h. 20	Manosque	8 h. 50	18 h. 00
Aix	9 h. 30	19 h. 20	Sisteron	10 h. 00	19 h. 10
Marseille	10 h. 00	20 h. 00	Gap	11 h. 00	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP - GRENOBLE

Gap	6 h. 15	16 h. 00	Grenoble	16 h. 30	8 h. 00
Saint-Bonnet	6 h. 45	16 h. 40	La Mure	17 h. 45	9 h. 15
Corps	7 h. 30	17 h. 33	Corps	18 h. 50	10 h. 20
La Mure	8 h. 30	18 h. 20	St-Bonnet	19 h. 30	11 h. 00
Grenoble	9 h. 45	19 h. 30	Gap	20 h. 00	11 h. 30

Bureau à Grenoble : 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

Réductions. — MM. les Mutilés, Voyageurs de Commerce, familles nombreuses, etc.. sur présentation de leur carte.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions

1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi

Téléphone N° 37

Bureaux rattachés :
- SISTERON, télép 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
- Aux MEES, ouvert le Jeudi.
- BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

Location Automobile

Jean GALVEZ

Téléph 2. - SISTERON - Téléph. 2.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON.

Vente de Fonds de Commerce

Par adjudication sur licitation aux minutes de Me BUES, notaire à SISTERON, du vingt six août mil neuf cent trente trois, enregistrée à Sisteron le 30 du même mois, folio 19, numéro 121, Monsieur Henri Jules Martin FRANCOU, limonadier, demeurant à SISTERON, s'est rendu adjudicataire du fonds de commerce d'

Epicerie et de Débit de Boissons

exploité à SISTERON, faubourg de la Baume, qui dépendait de la communauté ayant existé entre lui et Madame Julie Louise Antoinette CHOUQUET, son épouse décédée.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours au plus tard de la deuxième insertion effectuée dans la présente feuille d'annonces légales, en l'étude de Me BUES, notaire à Sisteron, domicile élu.

BUES, Notaire.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions

Ancienne Banque (CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours :
- EMBRUN
- LARAGNE
- SAINT-BONNET
- SISTERON
- BRIANÇON (Ste-Catherine)
- VEYNES
- SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires :
- GUILESTRE (Lundi)
- SERRES (Samedi)
- LA MOTTE-DU-CAIRE
- LUS-la-CROIX-HAUTE
- L'ARGENTIÈRE
- BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Dépôts de fonds avec intérêts

OPÉRATIONS DE BOURSE

Paiement de Coupons

Encaissements d'effets de Commerce

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Comptes-Courants Commerciaux

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Etablissements F. JOURDAN & Marcel FIASTRE

MATHIS

Avenue de la Gare SISTERON

SISTERON JOURNAL
est en vente à

MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

AIX, chez M. MILHAVET, journaux tabacs, cours Mirabeau.

et à l'imprimerie-librairie Lieutier

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE

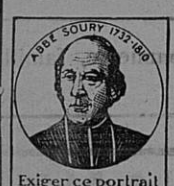

Exiger ce portrait

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENITINE DES DAMES.

La Boite 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

TOUS LES IMPRIMES
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.

LA FORTUNE
est
à la librairie Lieutier

La Librairie LIEUTIER, est seule dépositaire des billets de tombola suivantes, autorisées par le gouvernement :

La Plus grande France (Coloniaux) Billets jaunes. Trois millions de lots. Prix du billet: 3 francs.

La liste officielle des tirages sera communiquée à la Librairie Lieutier de suite après le tirage.

En vente à la Librairie Lieutier.

je fais tout vous offre gracieusement

Un moteur de diffuseur

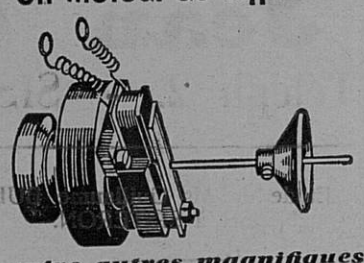

entre autres magnifiques
PRIMES

pour un abonnement ou renouvellement d'abonnement d'un an à JE FAIS TOUT, la revue moderne des métiers. Cinquante-deux numéros par an, vous permettant de tout faire vous-même chez vous, pour 45 francs.

Nos primes gratuites sont des outils ou objets de première qualité et de valeur réelle, toujours visibles à nos bureaux.

Abonnez-vous à JE FAIS TOUT
13, rue d'Enghien, Paris (Xe)

OÙ CHOISIR UNE ROBE ?
MAIS DANS

FRANÇOISE
ou
les modes en couleurs

le journal IDÉAL { frais / jeune / pimpant / de bon goût } mais { ingénieux / utile / pratique }

Le numéro mensuel : 3,75

90, Champs-Élysées, Paris

UNE NOUVEAUTE

LA 6 CV CITROËN

"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE "TOUT ACIER" GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

LA NOUVELLE 10 CV CITROËN

"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

moteur flottant CITROËN

LA NOUVELLE 15 CV CITROËN

"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

DÉMONSTRATION ET ESSAIS

Concessionnaire Exclusif :
Pour le département des HAUTES-ALPES
Les arrondissements de BARCELONNETTE, SISTERON
et le canton de SEYNE

GARAGE CHARMASSON S. A.
Avenue de GRENOBLE — GAP — *Téléphone 2,33*

Pour l'Arrondissement de SISTERON :
A. AILHAUD, SPLENDID' GARAGE

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature, ci-contre, le maire,

© VILLE DE SISTERON